

BITCHE

Collège Saint-Augustin : un pôle santé et social privilégié

Via la ville, l'Etablissement public foncier du Grand-Est a lancé une étude pour redonner vie au collège Augustin de Bitche. Le cabinet d'architecture parisien Attitudes urbaines privilégie la création d'un pôle santé et social, tourné notamment vers les personnes âgées, dans les 30 000 m² de bâtiment.

Depuis dix ans (la fermeture du lycée remonte à 2012), le collège Saint-Augustin est en friche au centre de Bitche. Les 30 000 m² de bâtiments et les 14 ha de forêts avaient été rachetés par des investisseurs chinois, mais la société civile immobilière Tethys, qui avait de grandes ambitions pour l'est mosellan et voulait créer un centre de formation sino-européen, a fait faillite. Depuis, les friches qui se délabrent sont entre les mains de Me Bernard Lott, liquidateur judiciaire.

■ Pourquoi cette étude ?

Me Bernard Lott recherche des investisseurs pour reprendre à bras-le-corps le sort du collège. Il a des contacts réguliers. La Ville a pour sa part lancé une étude avec l'EPFL,



Les premières conclusions de l'étude sur le devenir du collège Saint-Augustin ont été rendues. Photo RL/Jonathan BREUER

l'Etablissement public foncier lorrain, pour savoir quoi faire de ces bâtiments importants.

Financée à hauteur de 20 % par la commune et 80 % par l'EPFL (devenu du Grand-Est), elle vise à évaluer l'état sanitaire et structurel des bâtiments, leur capacité de transformation. Son but est aussi d'enga-

ger une démarche prospective pour rechercher des filières thématiques de développement ou de vocations possibles et d'en examiner leur faisabilité technique et financière.

■ Quelle est la démarche ?

Une fois le cahier des charges

validé début avril 2020, l'EPF Grand-Est a lancé un appel d'offres et démarré la consultation des bureaux d'études. Les offres ont été analysées début août. C'est le groupement Attitudes urbaines (mandataire) / Urbitat + /Serue Ingénierie qui a été retenu.

Les diagnostics ont été réali-

sés durant la phase 1 qui a débuté en octobre 2020. Le cabinet d'architecture parisien s'est aussi penché sur les règlements, servitudes, aspects urbains et paysagers. Des fiches techniques et des plans ont été établis.

■ Quelles sont les conclusions ?

Le cabinet Attitudes urbaines vient de rendre son étude sur la reconversion du site à la ville. « Au départ, rappelle Benoît Kieffer, maire, le but était d'agrèger les différents acteurs publics et privés. Formation, hôtellerie, différentes idées ont émergé. Nous avons débouché sur la thématique santé, sociale et senior. La création d'une résidence seniors serait une clé d'entrée. » Des fiches actions vont sortir à la rentrée. « Nous pouvons imaginer une résidence seniors, un institut médico-éducatif, une maison des aidants, un lieu de séjour vacances adapté, une ferme pédagogique avec un établissement d'aide par le travail, continue l'édile. Nous devons travailler avec l'Agence régionale de santé, le département, des investisseurs privés. »

Jonathan BREUER

Me Lott : « Ce projet me tient à cœur »



A cause des infiltrations, une partie du bâtiment est en mauvais état. Photo RL/Jonathan BREUER

Me Bernard Lott est chargé de la liquidation judiciaire de la société civile immobilière Tethys, qui a fait faillite en 2019. C'est donc lui qui a sur les bras le collège Saint-Augustin.

Comment voyez-vous la reprise du collège Saint-Augustin ?

« Je suis optimiste. J'aurais déjà pu vendre les murs, mais je veux faire aboutir un projet réel, pérenne, ce bâtiment me tient à cœur. »

Existe-t-il des investisseurs intéressés ?

« Nous sommes en contact avec des investisseurs allemands, qui ont aussi le projet

de créer une résidence senior. Ils y travaillent depuis deux ans. Ils ont aussi rencontré le maire de la ville, Benoît Kieffer. Nous sommes en contacts réguliers. »

La Ville a lancé une étude avec l'Etablissement public foncier du Grand-Est, dont les premières conclusions sont sorties. Mais qui décidera in fine du devenir du collège ?

« Nous travaillons en collaboration avec la Ville, mais au final c'est le juge et moi qui déciderons. »

Dans quel état sont les bâtiments ?

« Il y a eu des infiltrations

importantes, sur la partie dont le toit n'est pas couvert, une partie du bâtiment est donc en mauvais état. Celui qui reprendra le collège Saint-Augustin devra réaliser des travaux importants. Il pourra aussi imaginer des démolitions. Il y a au total, ne l'oublions pas, 30 000 m² de bâtiments, avec une chapelle, une crypte, une salle de spectacles, un gymnase, sur environ 14 ha. »

N'est-ce pas là la difficulté ?

« La difficulté est effectivement la grandeur du site, son handicap, qui freine tous les projets depuis le début. Mais des démolitions sont possibles. »

J. Br.

Les dates clés

- 1827. Création du collège Saint-Augustin.
- 1925. Achat des terrains rue Jean-Jacques-Kieffer.
- 1926. Pose de la première pierre en présence de l'abbé Montini, futur pape Jean-Paul VI.
- 1930. Inauguration de l'établissement et de la chapelle consacrée.
- 1946. Début de la reconstruction du collège, sous la direction du chanoine Bauvert, après la guerre.
- 2012. Fermeture du collège.
- 2014. Rachat à l'évêché par la société à capitaux chinois Tethys.
- 2019. Faillite de la société Tethys. Remise en vente de l'établissement.
- 2020. Lancement d'une étude par l'Etablissement public foncier lorrain.
- 2022. Premières conclusions de l'étude.

De nombreuses intrusions remarquées

« Urbex interdit. » De nouveaux panneaux ont été mis sur les portes du collège Saint-Augustin. Car les amateurs d'exploration urbaines, le phénomène est à la mode, sont nombreux à y pénétrer, comme dans les anciens forts de la Ligne Maginot, les bâtiments militaires abandonnés, les usines désaffectées.

Un ancien gendarme fait régulièrement des rondes. Il évite le pire. Des voleurs rôdent aussi. « Il y a de nombreuses intrusions, confie Me Bernard Lott, à qui il revient de liquider les biens de la société Tethys. Tous les huit jours, je reçois des appels de la gendarmerie. Des cambrioleurs pénètrent pour voler du cui-



De nombreuses intrusions ont été constatées. La surveillance a été amplifiée. Photo RL/Jonathan BREUER

vre, de la ferraille. Ce vaste domaine ne peut pas être sécurisé totalement, nous ne pouvons pas mettre en place des équipes de surveillance 24 h/24. »